



Commune de Vaux-sur-Sûre

Compte rendu de CLDR

13 octobre 2022



Présents

- CLDR : 9 membres – voir liste en annexe
- Auteur : Raphaël Vandenhoven, atelier d'architecture *l'arche claire*
- FRW : Juliette Maquet et Eléonore Gérard, agents de développement
- Invité : Patrick Notet, échevin

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la réunion précédente
2. Réflexion sur l'appel à projets « Tiers-lieux Ruraux » et consultation
3. Information sur l'appel à projets « Maillage vert et bleu »
4. Divers

Introduction

Yves Besseling, Bourgmestre et président de la CLDR introduit la réunion. Eléonore Gérard détaille l'ordre du jour de la réunion.

1- Approbation du PV de la réunion du 28/06/2022

Le compte-rendu est approuvé sans remarques.

2- Appel à projets « Tiers-Lieux Ruraux » et consultation

Introduction :

Juliette Maquet introduit l'appel à projets, dont le but est **d'améliorer les services dans les territoires ruraux** via le déploiement de tiers-lieux et le renforcement des maisons multiservices. La date limite de candidature est fixée au 25/10/2022, avec une sélection des projets prévue pour fin 2022. Le budget maximum alloué pour le projet sera de 680.000 euros maximum. Les dépenses devront avoir lieu dans les 36 mois après la notification. Différents postes sont éligibles, tels que :

- Les frais de personnel
- Les frais de consultance
- Les frais de promotion
- Les frais d'animation
- Les petits investissements matériels
- La petite rénovation
- Le mobilier & l'équipement
- Etc.

Pour cet appel à projets, la Commune a pensé au bâtiment utilisé par le « Fer Bien » (bâtiment de la poste, en face de l'administration communale), et d'y installer des services complémentaires aux services

présents sur ce pôle. Il est important de démontrer qu'on s'inspire de ce qui existe déjà et que cela restera compatible avec les fonctions existantes dans le centre du village (Ecole, Vauxhall, Administration communale, maison médicale, etc.)

Présentation de l'auteur de projet :

Le bâtiment est situé au centre du village et fait partie du patrimoine bâti existant. Le principal problème aujourd'hui est de le mettre aux normes, ce qui nécessite donc une rénovation. L'appel à projets « tiers-lieux ruraux » a permis d'enrichir les réflexions autour des fonctions à intégrer dans le bâtiment.

Architecturalement, la façade avant a des caractéristiques intéressantes, par contre, la façade qui donne sur la place est plus hétéroclite puisqu'elle a été recouverte d'ardoises.



Photo 1 - depuis la rue



Photo 2 - façade avant

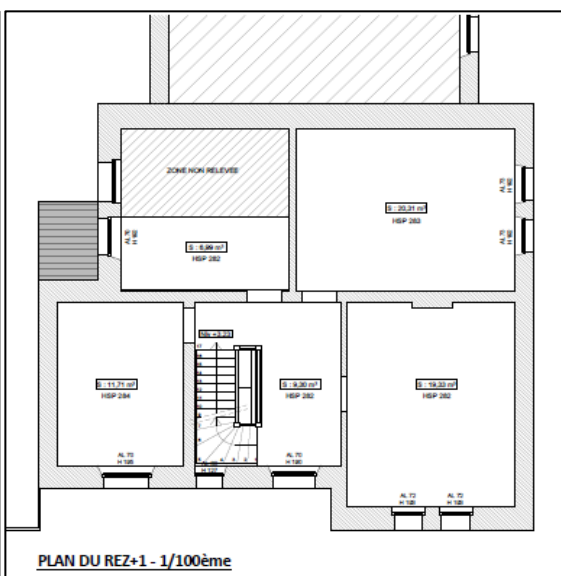
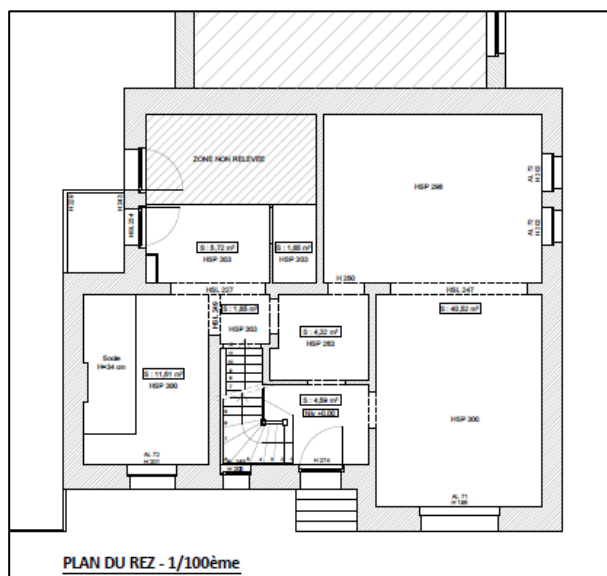


Photo 3 - depuis la place - façade latérale droite



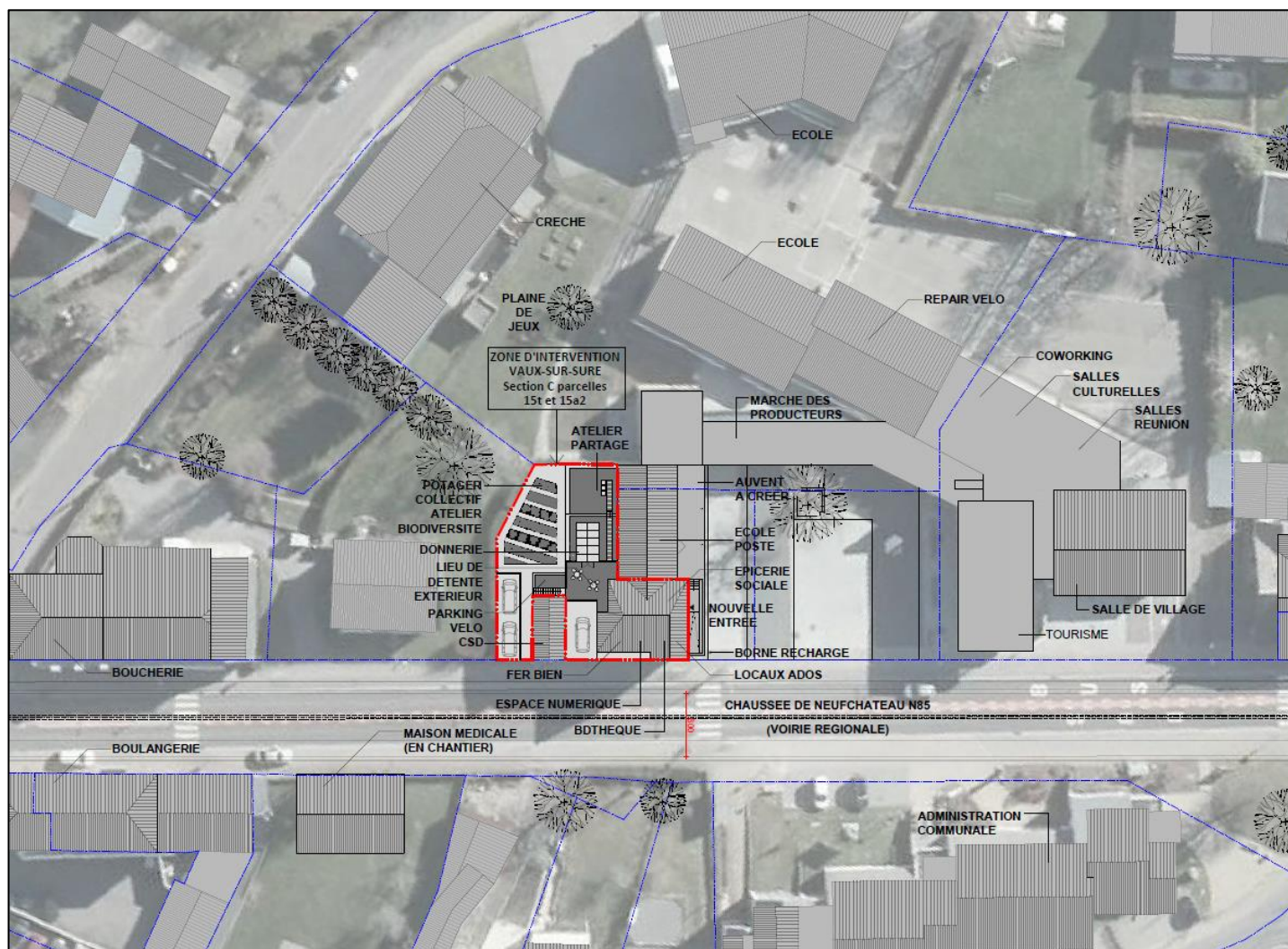
Photo 4 - façade latérale gauche

Situation existante : au rez-de-chaussée et au premier étage.

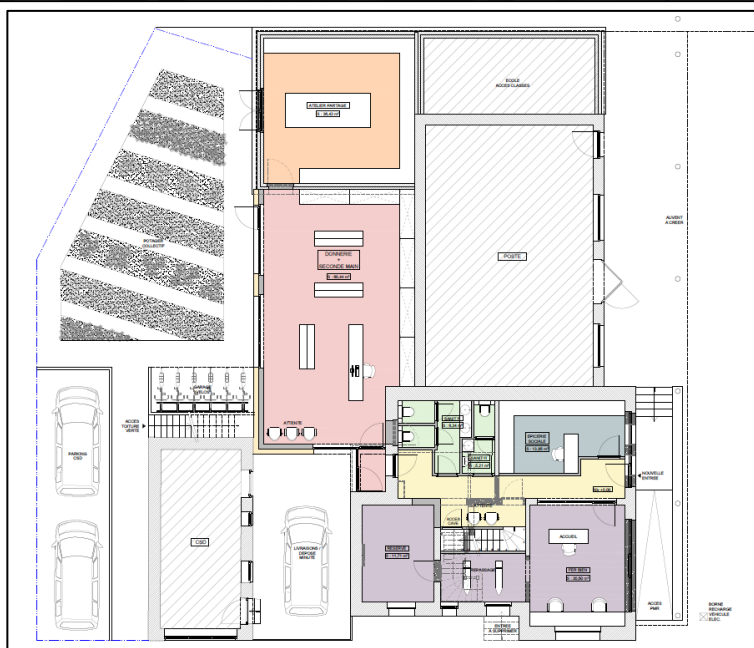


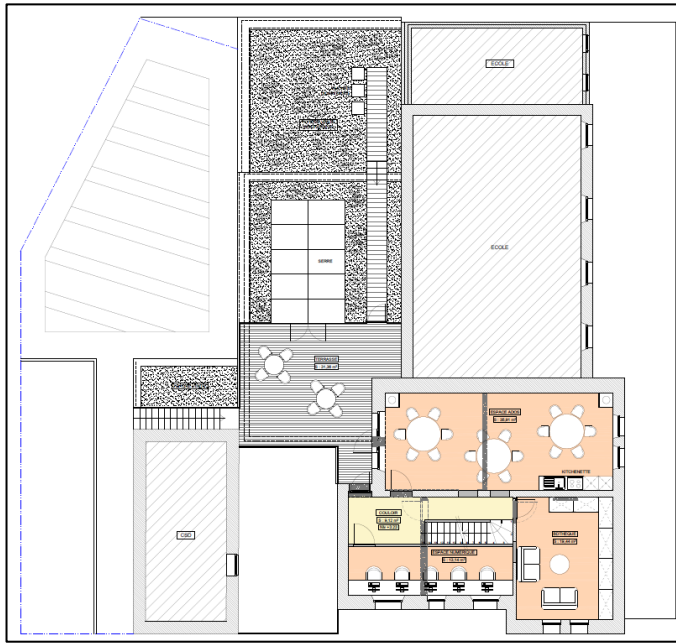
Situation projetée :

Il est proposé de créer une extension et de réaliser des aménagements extérieurs en prolongeant l'auvent pour réunifier la place. Cet aménagement extérieur permet de recréer des entrées sur l'angle de la place, et de garantir un accès aux PMR. Le projet essaye de s'intégrer au mieux avec les pôles existants afin de créer un tiers-lieu, reprenant un maximum de services à la population.



Au rez-de-chaussée, on retrouverait la centrale de repassage, l'épicerie sociale et une zone d'accès avec sas d'entrée. Dans le bâtiment technique situé à l'arrière on pourrait créer un atelier partagé qui donnerait sur un potager collectif.





A l'étage, on retrouverait un espace dévolu aux ados avec une grande salle, une bédéthèque et un espace multimédia. Il est possible de végétaliser le toit plat et d'y installer des ruches pour créer espace de réflexion sur la biodiversité.

La porte de devant sera condamnée. Les caves et les combles seront occupées par tout ce qui est technique.

Tour de table/réflexions :

- Quel sera le cadre établi concernant l'étage dédié aux ados ? Yves Besseling explique qu'un animateur sera embauché et précise que ce n'est pas une concurrence au club des jeunes. Il s'agit d'une alternative pour les jeunes de 12-16 ans qui ne se retrouvent pas réellement dans les activités existantes. L'animateur réfléchira avec eux à ce qui est possible de réaliser dans cet endroit, des contacts ont également eu lieu avec Inforjeunes concernant l'espace. Il est également important d'insister sur le fait que cet espace a également un aspect intergénérationnel.
 - Concernant l'animateur, il sera embauché à mi-temps et l'objectif est qu'il puisse également animer ce qui se passera au niveau social (rez-de-chaussée) pour une cohérence d'ensemble.
 - Des remarques sont émises concernant le jardin partagé : une initiative similaire a déjà eu lieu sur la Commune et cela n'avait pas marché. Patrick Notet explique qu'effectivement, il faudra réfléchir au cadre, comme par exemple, y travailler avec un animateur.
 - Les membres ont également noté que c'était important que la Vestiboutique soit prévue au rez-de-chaussée, et que c'est une bonne idée de la coupler avec la donnerie afin de rassembler les initiatives de seconde main.
 - Un questionnement quant à l'intégration du CSD dans ce projet est soulevée. Pourquoi ne pas inclure la rénovation de ce bâtiment dans le projet ? L'espace actuel convient aux utilisateurs, il n'y a pas réellement de volonté de la part du CSD de s'intégrer dans ce projet.
- ➔ **Les membres de la CLDR trouvent que l'espace jeune est une très bonne idée. Il existe une réelle demande au sein de la Commune il n'y a plus rien de prévu actuellement pour les 12-16 ans.**
- ➔ **Les membres de la CLDR sont satisfaits du projet et souligne l'importance d'un espace tel qu'il est présenté.**

3- Information sur l'appel à projets « Maillage vert et bleu »

Yves Besseling présente l'appel à projets qui vise le renforcement ou la restauration du maillage vert et bleu en milieu rural.

L'espace concerné est situé entre les infrastructures sportives de Morhet et BNP Paribas, à proximité du Ravel (espace vert sur lequel aucune construction n'est permise).

Le budget est de 280.000 euros, TVA comprise. Et le subside est de 80%.

Voici ce qui est prévu (le document complet est envoyé en pièce jointe du compte-rendu) :



Discussions :

- Question concernant le bassin d'orage : serait-il possible de l'aménager afin qu'il garde l'eau ? Un bassin d'orage a de base une fonction drainante, il faut vérifier avec l'auteur de quelle manière il est préférable d'aménager cet espace, et quelle possibilité il y a de multiplier sa vocation. L'idée d'en faire une activité ludique de type plaine de jeux « pieds dans l'eau » est également ressortie.
- Les membres de la CLDR ne sont pas sûrs que ce soit une bonne idée d'ajouter un verger haute-tige, car il y en a déjà beaucoup sur le territoire communal et cela nécessite beaucoup d'entretien. Ne serait-il pas plus judicieux d'y faire un autre type de verger (petits fruits, etc.) ? Il est possible de prendre contact avec la pépinière d'arbres fruitiers en permaculture à Cobreville, qui exploite des essences plus « exotiques » adaptées au climat communal.
- Le cheminement doit être assez grand pour les coureurs débutants, afin qu'ils puissent également en profiter (réflexion avec le parc naturel). Tous les cheminements sont reliés avec des chemins existants.
- Les gens se gareront sur le parking du hall sportif, déjà existant.

5- Divers

Composition de la CLDR :

Suite au nouvel ROI, il a été demandé à ce que les membres de la CLDR qui ne sont pas venus à 3 réunions consécutives soient interrogés sur leur volonté de continuer à être membre de la Commission. Des courriers ont donc été envoyés aux personnes concernées. Certains membres ont manifesté leur souhait de démissionner, d'autres n'ont pas répondu au courrier et sont donc démissionnaires d'office. Les démissions seront prochainement actées par le Conseil communal et la CLDR est maintenant à la recherche d'un nouveau membre.

BiodiverCité :

Astrid Simon a bien clôturé le dossier, un projet a été déposé et c'est Olivier Leyder qui suit le dossier. Un retour sera effectué vers les membres de la CLDR quant au projet choisi.

Yves Besseling conclut la réunion et remercie les participants.

Juliette Maquet & Eléonore Gérard
Agents de développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Semois-Ardenne

Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY | +32 (0)63 44 02 02
semois@frw.be | www.frw.be | www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne

Annexe : Liste de présence
CLDR du 13 octobre 2022

Présents :

Nom	Prénom
Besseling	Yves
Colot	Sandrine
Grogna	Joseph
Godfrind	Guy
Lhoas	Vincianne
Nicolay	Pierre
Otte	Pierre
Reyter	René
Widart	Steve

Excusés :

Nom	Prénom
Dourte	Michel
Dziechciarek	Eric
Leyder	Olivier
Monnier	Isabelle